

# Énergie Océane

N° 24 - Décembre 2016

LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION DES OLLONNES

## LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION



### AMÉNAGEMENT

LES OLLONNES PASSENT À  
**LA FIBRE OPTIQUE**

### INTERVIEW

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION :  
**LE COMPTE À REBOURS EST LANCÉ**



### COLLECTE

**PREMIER BILAN POSITIF  
POUR LA DÉCHETTERIE**



Communauté de  
Communes des  
Ollonnes

*l'Énergie océane aux Sables d'Ollonne*



## SOMMAIRE

## P. 2/ INTERVIEW

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION :  
INTERVIEW DE YANNICK MOREAU

## P. 6/ ÉCONOMIE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :  
UNE NOUVELLE DYNAMIQUE  
FORUM DES MÉTIERS :  
LA MER, MODE D'EMPLOI

## P. 8/ AMÉNAGEMENT &amp; TRANSPORT

FIBRE OPTIQUE  
À NOUVELLE AGGLO, NOUVEAU SCoT !  
RÉSEAU OLÉANE : EN PLEINE PROGRESSION

## P. 10/ COLLECTE

DÉCHETTERIE : PREMIER BILAN POSITIF  
EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

## P. 13/ SPORT

AQUALONNE : OBJECTIFS ATTEINTS

## P. 14/ ACTION SOCIALE

CAJ : LES BONNES NOTES DU STUDIO 12 !  
CAFÉ FAMILLES : UN BON LANCEMENT !  
LE RAM EST AUSSI OUVERT AUX PARENTS !COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
INTERVIEW DE  
YANNICK MOREAU,  
PRÉSIDENT DE LA CCO

“ Désormais, les décisions vont être prises à l'échelle du bassin de vie. C'est un gage de cohérence ! ”

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la CCO s'intégrera dans une communauté d'agglomération... Quel sera le périmètre de cette nouvelle structure ?

Ce qu'il faut comprendre avant tout c'est que le dessin de ce nouveau territoire s'appuie sur la notion de bassin de vie et d'emploi défini par l'Insee : il a vocation à coller aux habitudes de vie des habitants, c'est bien là l'essentiel. Notre nouvelle intercommunalité regroupe ainsi sept communes : les trois qui composent la CCO (Les Sables-d'Olonne, Olonne-sur-Mer et Le Château-d'Olonne), les trois qui composent la CCAV (L'Île-d'Olonne, Sainte-Foy et Vairé), et enfin Saint-Mathurin. Le nouvel ensemble comptera 52 218 habitants selon les chiffres du recensement en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Quelle est la genèse de ce projet ?

C'est une idée déjà ancienne. Dès 2009, les conclusions de l'étude sur l'avenir du territoire diligentée par le cabinet KPMG à la demande de la CCO recommandaient déjà la fusion des trois communes de la CCO et la création d'une communauté d'agglomération. Cela n'avait alors pas abouti mais la feuille de route était esquissée. Le projet se fonde sur une tradition de travail en commun entre la CCO et la CCAV sur des dossiers importants comme l'aménagement du territoire à travers le Schéma de COhérence Territoriale (SCoT), le tourisme, le système d'information géographique. La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) n'a fait qu'accélérer le mouvement (ndlr : pour mémoire, cette loi oblige les communautés de communes de moins de 15 000 habitants à fusionner, ce qui était le cas pour la CCAV).

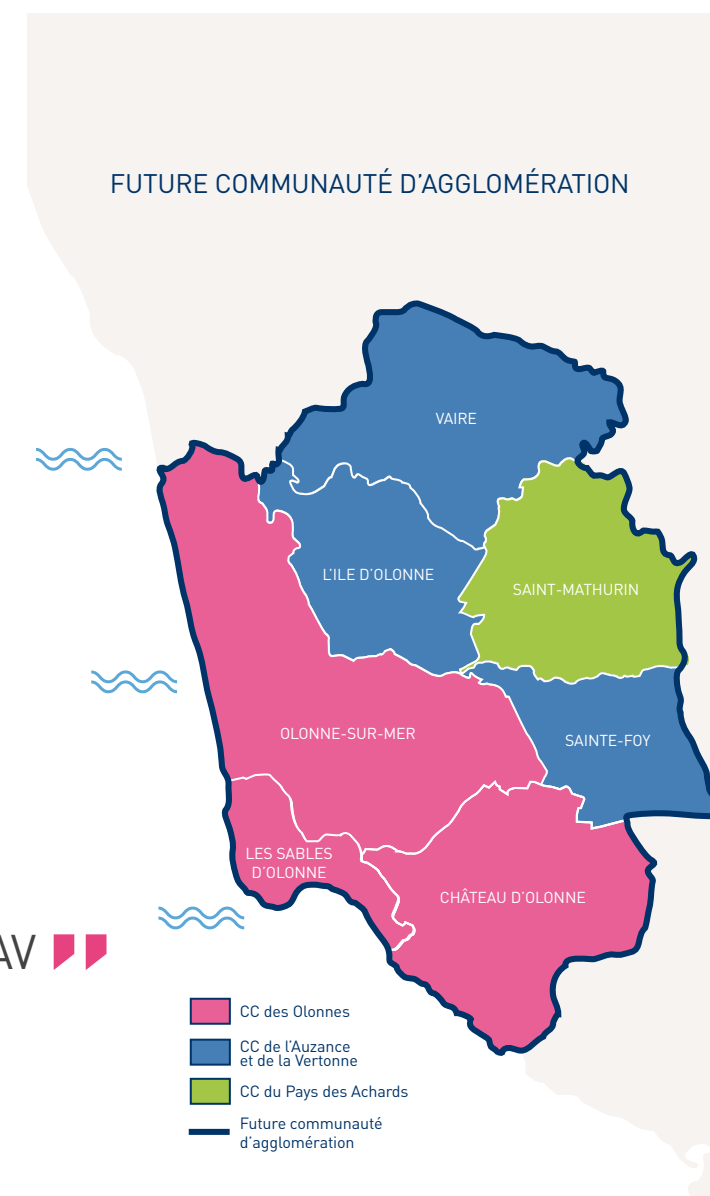
Indépendamment de l'aspect réglementaire, quel intérêt présente cette communauté d'agglomération ?

Je résumerai cela en une phrase : s'unir pour agir. Face au défi que représente le contexte économique très tendu, il me semble que la réunion des idées, des talents et des moyens est la meilleure façon de préparer l'avenir. Finies les querelles de clocher, nous travaillerons dans un même but, le développement de l'agglomération.

## LE PROJET SE FONDE SUR UNE TRADITION DE TRAVAIL EN COMMUN ENTRE LA CCO ET LA CCAV

Et plus concrètement ?

La communauté d'agglomération est un gage de rationalisation par l'effet même de l'union des moyens humains, matériels et en particulier financiers. Là où hier chaque collectivité investissait isolément, demain, avec la communauté d'agglomération, nous concentrerons nos capacités d'investissement. Le tourisme, vecteur de développement économique incontestable est le premier concerné. Jusqu'au 31 décembre 2016, trois catégories d'acteurs intervenaient pour animer la politique touristique : les sept communes, les communautés de communes des Olonnes et de l'Auzance et de la Verdonne et le syndicat mixte du Pays des Olonnes. Avec la création de la communauté d'agglomération, les moyens seront confiés exclusivement à la Société Publique Locale qui identifiera les enjeux et définira par conséquent ses priorités. Nous éviterons ainsi un éparpillement des ressources et des énergies.



Énergie Océane

MAGAZINE D'INFORMATION N° 24 – DÉCEMBRE 2016

Sur le Web... La Communauté de Communes des Olonnes anime un site Internet où sont présentés tous ses services.

WWW.CCOLONNES.FR

Elle est également présente sur Facebook et Twitter

WWW.FACEBOOK.COM/CCOLONNES

TWITTER.COM/CCOLONNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES OLONNES

3 avenue Carnot – BP 80391 – 85108 LES SABLES-D'OLONNE CEDEX  
Tél : 02 51 23 84 40 – Fax : 02 51 32 02 87 – info@ccolonnes.fr

Directeur de la publication : Yannick Moreau

Réalisation graphique : NYL Communication

Rédaction : Edito – Photos et illustrations : CCO (Virginie Roux, Floriane Pujol, Catherine Bouillet), Jean-François Brossier, Alexandre Lamoureux, Fotolia (Nicolas delafraie, Oksana Kuzmina, Africa Studio), Zéphyr Conseil et Communication, Makao.

Impression (Offset5) - ISSN : 1170-9873





### Toutefois, à trop rationaliser, ne doit-on pas craindre un développement asymétrique du territoire ?

C'est effectivement un risque si la communauté d'agglomération vise uniquement la rationalisation. Mais la communauté d'agglomération est également un espace de solidarité, ce qui ne nuit pas à l'efficacité. Travailler de concert avec sept communes va nous conduire à renforcer nos liens et nos habitudes de travail pour offrir aux habitants un service mutualisé et cohérent. La première illustration concrète est la réflexion menée dans le cadre du désengagement de l'État dans l'instruction des autorisations d'urbanisme, permis de construire ou déclarations préalables, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour les quatre communes rétro littorales. Aussi, au cours de nos travaux préparatoires à la communauté d'agglomération, nous avons décidé que les communes dotées de services compétents au sein des trois villes de la CCO assureraient cette mission, pour le compte des communes de l'Île-d'Olonne, Sainte-Foy, Vairé et Saint-Mathurin.

Le sujet de l'urbanisme n'est que le premier d'une longue liste. L'informatique, les ressources humaines, les services techniques sont autant de services dont la gestion à moyen ou long terme pourra être coordonnée.

### Comment s'exercera la gouvernance au sein de la communauté d'agglomération ?

De manière tout à fait classique. Le conseil de communauté, assemblée délibérante, d'expression et de débat, sera chargé d'examiner les propositions du bureau qui, au préalable, auront été préparées par les commissions.

### Le risque n'est-il pas que les communes les plus petites soient exclues des décisions ?

Comme je l'ai dit, la réunion des talents est notre force. Aussi, pour n'exclure aucune des expertises présentes au sein de nos sept communes, nous avons veillé à garantir leur représentativité au sein des instances communautaires. Alors que les 4 communes rétro littorales, L'Île-d'Olonne, Saint-Mathurin, Sainte-Foy et Vairé représentent 12.18 % de la population, elles disposeront de :

- 18.75 % des sièges au sein du conseil de la communauté d'agglomération
- 30.77 % des sièges au sein du bureau communautaire

De surcroît, les commissions de la communauté d'agglomération



seront ouvertes à tous les conseillers municipaux, même s'ils ne sont pas délégués communautaires.

### Les habitants peuvent-ils craindre une hausse de la fiscalité ?

La fiscalité a été une question prioritaire lors de la préparation du projet. Nous l'avons anticipée en rapprochant les taux de la CCO et de la CCAV. Sans entrer dans des considérations techniques, la fiscalité va rester stable pour les habitants de la CCO en 2017. Notre objectif est que les taux d'imposition restent stables jusqu'à la fin du mandat, c'est-à-dire 2020.

### Quel nom avez-vous choisi pour la communauté d'agglomération ?

La réflexion du nom a généré quelques débats car ce sujet est loin d'être anecdotique. L'enjeu pour nous était la conciliation de deux notions ; l'identité et le marketing territorial. Aussi, je me réjouis du choix opéré par les sept Maires : « Les Sables-d'Olonne agglomération ». La renommée des Sables-d'Olonne est un atout indéniable. À nous, entrepreneurs, habitants, élus, de l'exploiter à bon escient pour cultiver et exporter la marque « Les Sables-d'Olonne ».

### ➤ RÉPARTITION DES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE (sans double compte)	RÉPARTITION DE DROIT COMMUN A 40	ACCORD LOCAL A 48
Olonne-sur-mer	14 299	12	13
<b>CCO</b> Les Sables-d'Olonne	14 253	12	13
Le Château-d'Olonne	13 593	11	13
L'Île-d'Olonne	2 769	2	3
<b>CCAV</b> Saint-Foy	1 874	1	2
Vairé	1 578	1	2
Saint-Mathurin	2 150	1	2
<b>TOTAL :</b>	<b>50 516</b>	<b>40</b>	<b>48</b>

### Quelles sont vos ambitions pour « Les Sables-d'Olonne Agglomération » ?

Notre communauté d'agglomération est aussi une chance inédite de rêver notre avenir commun en plus grand et de promouvoir notre territoire.



C'est un outil majeur qui nous permet d'envisager des synergies nouvelles avec nos partenaires traditionnels. La communauté d'agglomération gagne en effet en crédibilité et en poids face aux institutions que sont la Région, l'État et l'Union Européenne et va ainsi développer et renforcer ses relations privilégiées avec eux. De la force de ces liens dépendra le financement de nos prochains projets...

Je pense également qu'il est capital de dépasser l'image des Sables-d'Olonne comme simple station balnéaire et de faire de cette agglomération le territoire où investir en Vendée. C'est dans cette optique que nous avons créé une Société d'Économie Mixte (SEM) « Les Sables-d'Olonne Développement » dont l'objectif est d'accentuer la prospection, afin notamment d'attirer de nouveaux chefs d'entreprise et une Société Publique Locale (SPL). Cette dernière, dénommée « Destination Les Sables-d'Olonne » va impulser une nouvelle politique touristique axée sur le marketing territorial. Avoir une renommée historique ne suffit pas, il faut conforter, développer, diversifier l'offre touristique.

L'agglomération des Sables-d'Olonne disposait d'atouts incroyables pour devenir la locomotive économique et touristique de la Vendée. Nous sommes en train de lui donner progressivement les moyens de cette ambition. La réussite sera collective. C'est ensemble, élus, entrepreneurs, artisans, commerçants, responsables associatifs, que nous pourrons construire une agglomération encore plus dynamique, attractive et agréable à vivre.

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Pour mieux lutter contre le chômage, la CCO revoit sa stratégie en matière de développement économique. Voici comment.



Très impliquée sur le plan économique, la CCO gérait déjà des zones d'activités, de l'immobilier d'entreprise et la pépinière... Mais, faute de moyens humains suffisants, la prospection restait jusqu'ici trop limitée. Autre constat, la nécessité de collaborer de façon plus étroite avec les entreprises pour définir la stratégie de développement économique du territoire. Cette analyse intervient alors même que les données vont profondément changer. Outre l'émergence de la communauté d'agglomération, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, avec la loi NOTRe, toutes les zones d'activités du territoire seront transférées à l'intercommunalité.

## ➤ CRÉATION D'UNE SEM

Pour répondre à ces nouveaux enjeux, la CCO a créé, le 24 octobre 2016, la Société d'Économie Mixte « Les Sables d'Olonne Développement ». Plus souple que la régie, la SEM permet d'associer le monde économique : elle regroupe en effet la CCO, la CCAV (remplacées l'an prochain par la

communauté d'agglomération) et l'association Entreprises des Olonnes. La mise en place rapide de cette nouvelle structure a été souhaitée afin de bénéficier immédiatement de l'effet vitrine du Vendée Globe. Si la stratégie et par conséquent les moyens nécessaires restent à affiner avec le nouveau

directeur, on sait déjà que la SEM aura vocation à faciliter le quotidien des entreprises. Elle doit ainsi rapidement devenir le guichet unique pour un certain nombre de démarches.

# FORUM DES MÉTIERS LA MER, MODE D'EMPLOI

Les 14 et 15 décembre, aux Sables-d'Olonne, le Forum des métiers de la mer, du paramaritime, du tourisme et du numérique mettra à l'honneur ces quatre grandes filières porteuses du territoire.

Ce tout premier forum des métiers organisé sur le territoire a de très belles ambitions, notamment celle de mettre en avant les métiers de passion dans les filières de la mer, du paramaritime, du tourisme et du numérique. En accès libre, le forum accueillera notamment une cinquantaine de stands parmi lesquels des entreprises – Marine nationale, Zéphyr and Co, Éoliennes en mer Îles d'Yeu et de Noirmoutier (EMYN), Office de tourisme des Sables-d'Olonne... –, des groupes scolaires et de formations professionnalisantes. L'École des pêches des Sables-d'Olonne proposera notamment des démonstrations. Lors des six tables rondes thématiques, des professionnels viendront également

échanger sur leur métier et leur expérience sur le maritime le mercredi matin, le paramaritime l'après-midi, le tourisme le jeudi matin et le numérique le jeudi après-midi. Les visiteurs pourront également découvrir « la réalité virtuelle » grâce à un CAVE (cube composé d'un ensemble d'écrans) et à deux casques Oculus.

MERCREDI 14 ET  
JEUDI 15 DÉCEMBRE

Centre des congrès  
Les Atlantes  
aux Sables-d'Olonne

Entrée libre 10h-18h  
Nocturne mercredi 14 : 18h-20h



## INTERVIEW DANIEL DROUHIN

DIRECTEUR DE LA SEM « LES SABLES  
D'OLONNE DÉVELOPPEMENT »



“LA FORMIDABLE RÉUSSITE  
DU TERRITOIRE”

santes dans des villes ou des communautés de communes comme Le Puy en Velay ou Cosne-Cours-sur-Loire. Dans ces différents postes, la dominante était la même : orchestrer des projets difficiles à fort potentiel de développement. Si l'ingénierie et la mise en place d'une stratégie pour créer ou favoriser de nouvelles dynamiques ont toujours été au cœur de mes missions, mon parcours c'est aussi une très forte implication dans le travail et une passion de tous les instants pour le développement économique.

### ➤ QUELLES RAISONS VOUS ONT INCITÉ À PRÉSENTER VOTRE CANDIDATURE À LA DIRECTION DE LA SEM ?

En premier lieu, j'ai été motivé par la création de la SEM. Il s'agit d'un acte fort qui traduit la volonté des élus de se doter d'un nouvel outil pour asseoir le développement du territoire sur de nouvelles bases tout en confortant l'existant. En second lieu, la formidable réussite du territoire sur la façade océane. Enfin, le défi du développement « côté terre » avec une stratégie globale pour donner un nouvel élan à la CCO et surtout à la nouvelle agglomération.

### ➤ QUELS SONT LES POINTS FORTS ET LES FAIBLESSES DU TERRITOIRE SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE SELON VOUS ?

Je préfère raisonner en termes de réussites et de projets, en termes d'actions accomplies ou non encore accomplies. Ainsi, il faut savoir désormais tirer profit de l'essor des Olonnes « côté atlantique » pour s'engager « côté terre » dans un développement complémentaire et tout aussi porteur d'avenir.

### ➤ QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS JUSQU'ICI ?

Un parcours complet de manager et développeur territorial. J'ai travaillé dans de grandes agglomérations comme Orléans ou Argenteuil, mais j'ai eu aussi des expériences tout aussi enrichis-

## LES OLNONES PASSENT À LA FIBRE OPTIQUE

Fibre optique : déploiement en cours. En 2020, le territoire de l'agglomération des Olonnes sera entièrement desservi par la fibre optique. La première phase du déploiement s'achève.

Dans la vaste opération qui consiste à déployer la fibre optique jusqu'au logement (Fiber to the Home, FttH) sur le territoire des Olonnes, les élus et Orange ont donné la priorité aux zones à forte concentration urbaine et à celles où les débits étaient jusqu'alors très faibles.

Plus de 7 500 foyers situés au sud de la Chaume et d'Olonne-sur-Mer (quartiers de la Garlière, la Roulière, Actilonne et les Fruchardières) peuvent déjà en bénéficier.

La seconde phase du déploiement, tout juste commencée et qui se prolongera en 2017, va concerner plus de 7 500 foyers supplémentaires situés au nord de la Chaume, au sud-est d'Olonne-sur-Mer (boulevard du Vendée-Globe, Vannerie, Gillerie, Guérinière et Tabarly), à l'ouest du centre-ville du Château-d'Olonne, sur une partie du quartier de la Pironnière, et autour de l'ancien hôpital des Sables.

En 2020, tout le territoire, soit 35 700 foyers, pourra accéder à la fibre optique et à la révolution numérique qu'elle autorise.



## RÉSEAU OLEANE EN PLEINE PROGRESSION

Plébiscité, le réseau Oléane continue de s'ajuster pour répondre au mieux aux besoins des usagers.

Le réseau Oléane poursuit sa dynamique positive ! En un an, il a transporté 535 000 passagers soit 5% de plus que l'année précédente. Pour encore mieux répondre à la demande, quelques ajustements ont été réalisés en septembre. Le tracé de la ligne 9 qui dessert les principaux établissements scolaires depuis Le Château-d'Olonne et Olonne-sur-Mer a ainsi été simplifié et devient plus direct grâce au déplacement de deux arrêts. Pour le retour du soir, un troi-

5% DE PASSAGERS  
EN PLUS CETTE ANNÉE

sième horaire a été ajouté à 18h05 afin de mieux répondre à la sortie des élèves. De son côté, la ligne 3 a été dotée d'un nouvel arrêt,

ce qui permet aux voyageurs d'accéder plus facilement au centre-ville. Les lignes 5 et 7 disposent, quant à elles, d'un nouvel arrêt qui dessert le Pôle Santé.

La gamme tarifaire, qui n'avait pas évolué depuis trois ans, a été légèrement réévaluée avec l'objectif de privilégier les abonnements par rapport au ticket unitaire. Mais sa durée de validité est désormais de 1 heure et non plus 45 minutes avec toujours une possibilité de correspondance. Pour inciter de nouveaux voyageurs – hors scolaires – à utiliser le bus plutôt que la voiture, le délégataire et la CCO s'accordent pour leur offrir un mois d'abonnement à l'essai. Enfin, depuis un an, la CCO, la SNCF et la Région ont mis en place un titre intermodal permettant aux actifs de coupler leur abonnement train avec un abonnement de bus à tarif très préférentiel.

1 mois gratuit  
Profitez-en vite !

Offre ouverte à toute personne (hors scolaires) n'ayant pas encore essayé Oléane

Communauté de Communes des Olonnes  
02 51 32 95 95  
www.bus-oleane.fr

## À NOUVELLE AGGLO, NOUVEAU SCOT !



Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays des Olonnes entame sa révision... Et s'adapte au nouveau territoire !

Document de planification stratégique, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) définit, à l'échelle d'un bassin de vie et à un horizon de vingt ans, les grands principes d'aménagement et de développement durable du territoire : habitat, équipements, économie, tourisme, commerce, paysages, environnement, transports... Le SCoT du Pays des Olonnes avait été approuvé en 2008. La décision de le réviser a été prise début 2015, pour prendre en compte les dernières évolutions légales – le Grenelle Environnement notamment – et surtout le territoire de la future communauté d'agglomération. Par rapport au SCoT actuel, le SCoT révisé intégrera donc aussi la commune de Saint-Mathurin soit au total près de 15 000 ha et plus de 50 000 habitants.

### Concertation

La démarche de révision a déjà démarré avec la réalisation du diagnostic territorial qui doit poser les enjeux, les tendances, les besoins, les risques et les opportunités. Ce diagnostic permettra de définir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document politique et stratégique qui devra être approuvé par le comité d'agglomération. Puis le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) qui en constitue la traduction juridique. Accompagnée par le bureau d'études parisien EAU Aménagement, la révision du SCoT sera également nourrie d'une concertation avec les habitants, les services de l'État et les organismes consulaires.



### CALENDRIER

Fin 2016 : présentation du diagnostic territorial  
2017 : définition et approbation du PADD  
2018 : rédaction du DOO, enquête publique  
Fin 2018 : approbation du SCoT

## EN BREF

### UN SECTEUR SANTÉ TRÈS RECHERCHÉ

Situé dans l'immédiate proximité du Pôle Santé, le secteur santé a le vent en poupe. Sur les 18 parcelles proposées à la vente, il reste 8 terrains disponibles. Sur le secteur de nouveaux bâtiments sortent régulièrement de terre. En octobre, l'Association de maintien à domicile et le Centre de soins de la Vannerie – qui accueille des professions paramédicales (sophrologues, ostéopathes, podologues, psychothérapeute, naturopathe...) – ont inauguré leurs nouveaux locaux.

Renseignements : Service aménagement de la CCO – Tél : 02 51 23 86 05



### UN NOUVEAU RÉSEAU À L'ÉTUDE

Le passage à la communauté d'agglomération va imposer d'étendre le réseau Oléane aux quatre nouvelles communes. Afin de ne pas perturber le quotidien des élèves, aucun changement n'aura toutefois lieu au cours de l'année scolaire. Les besoins sont actuellement à l'étude afin d'ajuster au mieux la future offre.

# DÉCHETTERIE PREMIER BILAN POSITIF

La mise en place du contrôle d'accès à la déchetterie des Fontaines a eu l'effet escompté et ouvre de nouvelles perspectives en matière de recyclage.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'accès à la déchetterie des Fontaines n'est autorisé que sur présentation d'une carte délivrée par la collectivité aux habitants du territoire. À ce jour, 21 000 cartes ont été distribuées. La principale inquiétude des usagers concernait le nombre de passages gratuits limités à 20 par an et par foyer. Le bilan de ces six premiers mois montre que ces craintes étaient infondées :

200 000 € D'ÉCONOMIE  
SUR LES FRAIS DE COLLECTE

99 % des habitants ont utilisé moins de 10 passages, 91 % moins de 5 et

un tiers n'en a fait aucun... Les usagers ont en effet modifié leurs comportements. Non seulement, ils ne se déplacent qu'une fois leur véhicule très chargé, mais ils utilisent aussi de plus en plus la plateforme dédiée aux déchets verts de la zone des Plesses au Château-d'Olonne, jusqu'alors peu fréquentée. La collecte des déchets verts à la déchetterie des Fontaines a ainsi diminué de 50 % et celle des gravats et du tout-venant de 30 %, ce qui devrait permettre d'économiser 200 000 euros sur les frais de collecte cette année.

Avec 55 à 60 % de passages en moins, la déchetterie offre aussi de meilleures conditions d'accueil et une sécurité accrue pour tous.



Finies les files d'attente et les difficultés pour manœuvrer ! La circulation étant désormais beaucoup plus fluide, les agents peuvent se consacrer à l'accompagnement des usagers dans leur démarche de tri. Le contrôle des professionnels est aussi plus efficace : la déchetterie a ainsi doublé les recettes de facturation. Enfin, en dégagant de l'espace, cette baisse des tonnages va permettre, en plus du local de tri d'Emmaüs – voir encadré –, la mise en place d'une benne dédiée au mobilier en 2017.



## EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Depuis quatre ans, la CCO mène avec Trivalis et Éco-Emballages une opération expérimentale de tri en matière d'emballages. À partir du 1<sup>er</sup> janvier, celle-ci sera étendue à tout le département et aux plastiques souples.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, de nouvelles règles de tri des emballages plastiques devront être appliquées. Les habitants qui, depuis quatre ans, ont pris l'habitude de mettre dans les sacs jaunes tous les plastiques rigides devront aussi y jeter les plastiques souples : blisters, films d'emballage, capsules de café, sachets de thé, de chips, sacs plastiques, emballages du gruyère râpé...

Cette extension des consignes de tri est rendue possible grâce à l'ouverture, tout début 2017, du centre de tri départemental à La Ferrière. Le bilan de la première phase de l'expérimentation sur le tri des plastiques est positif puisque l'on compte 23 kg d'emballages collectés en moyenne par habitant et par an sur le territoire de la CCO contre 17,6 kg en France. En tout, ce sont ainsi 14 % de déchets supplémentaires qui partent au tri !

**EN VENDÉE TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT**

YES! COOL! SUPER!

**EMBALLAGES**  
Je trie déjà

**VERRE**  
Bouteilles, pots et bocaux

**PAPIERS**  
Tous les papiers

**NOUVEAU** Je trie en +  
Tous les autres emballages

A déposer dans votre sac ou bac jaune

A déposer dans la colonne

A déposer dans la colonne

Pensez à bien vider les emballages de leur contenu. Les gros cartons doivent être déposés en déchèterie. Merci de ne rien déposer au pied des colonnes de tri.

Un doute, une question ? Trivaou sur trivalis.fr

Trivalis

Communauté de Communes des Olonnes

02 51 23 86 05  
www.ccolonnes.fr

## EMMAÛS UN LOCAL À LA DÉCHETTERIE

Depuis le 2 novembre, deux compagnons de la communauté Emmaüs disposent d'un local sur le site de la déchetterie afin de récolter tout ce qui peut avoir une seconde vie. Une étude menée en 2011 avait en effet révélé que 500 tonnes d'objets pouvaient être valorisées par la recyclerie Emmaüs, soit 6 % de tout ce qui est déposé à la déchetterie.

## COMMUNAUTÉ D'AGGLO : LES CHANGEMENTS

Avec le passage à la communauté d'agglomération, le nouveau territoire comptera trois déchetteries au lieu d'une seule aujourd'hui. Tous les habitants y auront accès. Une extension des horaires d'ouverture est à l'étude ainsi que des aménagements pour améliorer encore le tri et le contrôle d'accès. Quant à la taxe d'ordures ménagères des quatre nouvelles communes, elle sera alignée sur celle de la CCO qui est moins élevée...



## EXPRESSION DES ÉLUS SOCIALISTES ET APPARENTÉS

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la communauté d'agglomération sera une réalité.  
Nous avons œuvré dès le début de notre mandat pour ce territoire ; il y avait beaucoup de sceptiques, mais la loi Nôtre a favorisé la naissance de ce nouveau territoire.

C'est notre bassin de vie, nous devons par un projet cohérent, dynamique et discuté par tous, le faire vivre.

Les nouvelles compétences feront de ce territoire une entité incontournable ;

Les territoires français sont modifiés : France, Régions, Métropoles, communautés d'agglomération, voilà le nouveau schéma français.

Reste à le dynamiser sans que des ambitions personnelles et politiciennes viennent troubler l'intérêt général.

Anthony PITALIER  
Simon AVRIL  
Gérard MERCIER

## EXPRESSION DE LA LISTE L'HUMAIN D'ABORD

### HOLD-UP SUR L'AGGLO !

**Hold-Up sur l'Agglo !**  
Le 1<sup>er</sup> janvier prochain, la nouvelle Communauté d'Agglomération sera créée.

Dotée de compétences importantes, elle regroupera les 7 communes d'Olonne, Les Sables, le Château, Vairé, l'Île d'Olonne, Ste-Foy et St-Mathurin.

Sa gouvernance sera confiée à 48 délégués répartis ainsi :

Olonne (13), Les Sables (13), Le Château (13), Ile d'Olonne (3), Vairé (2), Ste-Foy (2), St-Mathurin (2).

Avec 26 voix cumulées, cette répartition donnera une majorité absolue aux 2 communes d'Olonne et des Sables que certains veulent fusionner en leur permettant pendant 1 an de faire voter tous les règlements qui leur permettront par la suite d'imposer leurs choix aux 5 autres communes, et même si la répartition des délégués sera revue au 01/01/2018 en cas de fusion, elle les maintiendra encore en position dominante avec 49% des voix.

C'est donc un véritable hold-up sur l'agglo que vont réaliser M. MOREAU et ses amis.

Le seul moyen de l'empêcher serait de ne pas réaliser la fusion Olonne-Les Sables, devenue, de fait inutile.

Nicole LANDRIEUX  
Conseillère Communautaire d'Opposition  
Liste L'Humain d'Abord à Olonne !

## EXPRESSION DE LA LISTE AGIR POUR LE CHANGEMENT

Le 11 décembre 2016 les électeurs du Château d'Olonne vivront un moment historique.  
Je les invite à voter OUI pour une fusion avec Les Sables et Olonne.

Pourquoi ?

Parce que notre commune ne doit pas rester isolée.

Par l'union de nos forces respectives nous pourrions envisager un développement harmonieux de notre territoire et peser davantage au niveau du Département et de la Région.

Parce que la réduction des dotations versées par l'état, nous oblige à repenser sérieusement nos modes de gestion.

Parce que grâce aux économies réalisées par la mutualisation nous pourrions maintenir le niveau actuel des services de proximité, répondant ainsi aux attentes légitimes de nos concitoyens.

Parce que ces économies nous permettront d'éviter à moyen terme une augmentation de nos impôts locaux.

Parce qu'une ville de 50 000 habitants est + attractive pour les entreprises créatrices d'emplois.

Parce que demain se construit aujourd'hui, saisissons cette opportunité historique pour faire entrer notre commune dans la modernité.

Jean-Pierre CHAPALAIN

# AQUALONNE : OBJECTIFS ATTEINTS

Ouvert le 29 août 2015, Aqualonne est devenu un lieu de loisirs plébiscité par ses visiteurs. Retour sur cette première année d'exploitation.

Depuis un peu plus d'un an, le complexe aquatique a accueilli 130 000 personnes dont près de 10 000 scolaires. Au-delà des pics à plus de 1 100 personnes par jour en août, Aqualonne enregistre environ 10 000 entrées chaque mois. Sa grande amplitude d'ouverture, la qualité des équipements et la diversité des activités attirent aussi bien le grand public que les scolaires et les clubs.

Jean-Marie Bouquet, le président du Club des dauphins du Pays des Olonnes, l'une des associations les plus dynamiques de l'agglomération avec 280 adhérents, ne cache pas sa satisfaction. "Nous avons été vraiment très bien accueillis. La structure est moderne et confortable et elle nous permet d'organiser des compétitions dans des conditions idéales ce qui n'était pas le cas auparavant. Le 27 novembre, nous avons d'ailleurs organisé à Aqualonne les championnats régionaux par équipes : 400 nageurs ont participé. C'est l'infrastructure aquatique qui manquait jusqu'à présent à l'agglomération."

Un sentiment visiblement très partagé puisqu'une enquête de satisfaction a montré que 93 % des abonnés étaient satisfaits du centre et 98 % de la sécurité, de l'hygiène et de la propreté...

Aqualonne - 85 rue des Plesses - 85180 Le Château-d'Olonne  
Tél : 02 51 95 34 40 - Site : [www.aqualonne.fr](http://www.aqualonne.fr)



Le 3 octobre dernier, la CCO et Récréa ont pu présenter, lors d'une conférence de presse, les bons résultats enregistrés par Aqualonne.

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

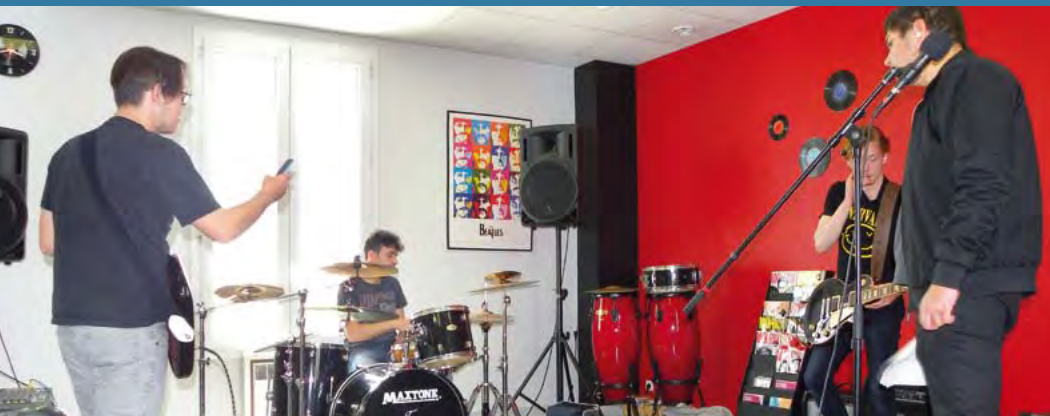


### Bientôt, de nouveaux utilisateurs

Le passage à la communauté d'agglomération le 1<sup>er</sup> janvier 2017 aura pour conséquence d'ouvrir le complexe aquatique aux associations, aux clubs et aux scolaires des quatre nouvelles communes. L'équipement a bien sûr été dimensionné dès le départ pour intégrer ce futur élargissement sans travaux ni coûts supplémentaires.

# CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE (CAJ) LES BONNES NOTES DU STUDIO 12 !

Au sein du Centre Animation Jeunesse (CAJ), implanté rue des Capucines à Olonne-sur-Mer, une salle de musique est mise gratuitement à la disposition des jeunes musiciens.



## ➤ HORAIRES D'OUVERTURE

**Période scolaire :** L'après-midi du mardi au vendredi. Toute la journée le samedi. **Sur réservation.** Horaires élargis pendant les vacances scolaires.  
Contact réservation : Tél : **02 51 21 19 63** - E-mail : [caj@ccolannes.fr](mailto:caj@ccolannes.fr)  
Page Facebook : [www.facebook.com/centreaminationjeunesse](http://www.facebook.com/centreaminationjeunesse)

Réaménagée il y a deux ans, insonorisée et équipée – basse, guitare, batterie complète, ampli, sono, table de mixage, micros –, la salle de musique, baptisée Studio 12, est ouverte à tous les musiciens débutants ou confirmés à partir de 14 ans. Une quinzaine de jeunes réunis au sein de quatre groupes a déjà pris l'habitude de la fréquenter, profitant du matériel mis gratuitement à sa disposition et des conditions optimales pour répéter. L'accès est encadré par des animateurs qui, en fonction des besoins, peuvent apporter conseil, accompagnement technique, notamment pour monter un projet ou se produire sur scène, ou encore une mise en relation avec des professionnels. La salle permet enfin aux jeunes musiciens de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences.

Pour pouvoir profiter de la salle de musique et réserver son créneau, il suffit d'adhérer gratuitement au CAJ. À noter, que le mercredi et le vendredi, Studio 12 est ouvert jusqu'à 20h. Lieu d'expression et de valorisation des pratiques musicales et sportives des jeunes à partir de 14 ans, le CAJ est aussi un espace d'information et de rencontres (voir horaires).

# LE RAM EST AUSSI OUVERT AUX PARENTS !

Implanté au sein du multi-accueil de L'Île-Vertime aux Sables-d'Olonne, le Relais Assistants Maternels est un lieu d'information et d'échanges incontournable pour les professionnels de la petite enfance comme pour les parents.

À la différence des deux multi-accueils du territoire, le Relais Assistants Maternels (RAM) n'accueille pas directement les enfants, mais il fait le lien entre les familles et les assistants maternels. Créé en 2005, le RAM est pour ces derniers un lieu de rencontre, de formation et de conseil. Trois matinées par semaine, les enfants, accompagnés de leur assistant maternel, peuvent y pratiquer diverses activités d'éveil – peinture, lecture, manipulation sensorielle... Des sorties sont aussi régulièrement organisées au zoo, à l'aquarium, au musée, au verger, ou encore à l'Ehpad des Vallées, aux Sables-d'Olonne, pour une rencontre avec les personnes âgées... Mais le RAM s'adresse également aux parents en quête d'un assistant maternel ou d'une crèche, d'informations d'ordre juridique ou administratif. Des conférences et des soirées à thème sont aussi organisées à leur intention tout au long de l'année. Il faut savoir qu'environ 200 assistants maternels exercent sur le territoire offrant ainsi plus de 600 places d'accueil aux familles.



**RENSEIGNEMENTS**  
T : 02 44 60 90 04  
E-mail : [ram@ccolannes.fr](mailto:ram@ccolannes.fr)



## ➤ COMMUNAUTÉ D'AGGLO : LES CHANGEMENTS

Grâce aux synergies mises en place dans le cadre de la communauté d'agglomération, le Relais Assistants Maternels rayonnera sur l'ensemble du territoire et les deux crèches de l'Île aux Enfants et de l'Île Vertime seront accessibles à tous, aux mêmes tarifs !



# CAFÉ FAMILLES UN BON LANCEMENT !



## Bilan positif au terme de la première année de fonctionnement de ce dispositif d'accompagnement des familles et des adolescents.

En septembre 2015, la CCO lançait le Café Familles : un dispositif inédit de soutien et d'accompagnement éducatif pour les familles confrontées au cap délicat de l'adolescence. Au programme, des entretiens familiaux avec toutes les personnes concernées – ado, frères et sœurs, parents, grands-parents... – et des ateliers de groupes. Au terme d'un an de fonctionnement, le bilan est largement satisfaisant : 18 familles ont été accompagnées sur une moyenne de trois à quatre séances. Problèmes abordés : autorité parentale, violence et agressivité, addictions – tabac le plus souvent, mais aussi cannabis –,



scolarité, manque de communication, Internet et portables, délinquance...

Par contre, les ateliers de groupe ont encore un peu de mal à se mettre en place, faute, dans l'immédiat, d'un réseau assez étoffé de professionnels et de parents. Le Café Familles repart toutefois sur les mêmes bases et avec les mêmes ambitions en 2017.

Le passage à la communauté d'agglomération ne devrait en effet pas avoir d'incidence sur son activité puisqu'il avait déjà l'habitude de s'ouvrir aux enfants scolarisés sur son territoire.

**Informations :** 02 51 96 92 28  
ou [cafefamilles@ccolannes.fr](mailto:cafefamilles@ccolannes.fr)

« 18 FAMILLES  
EN UN AN »

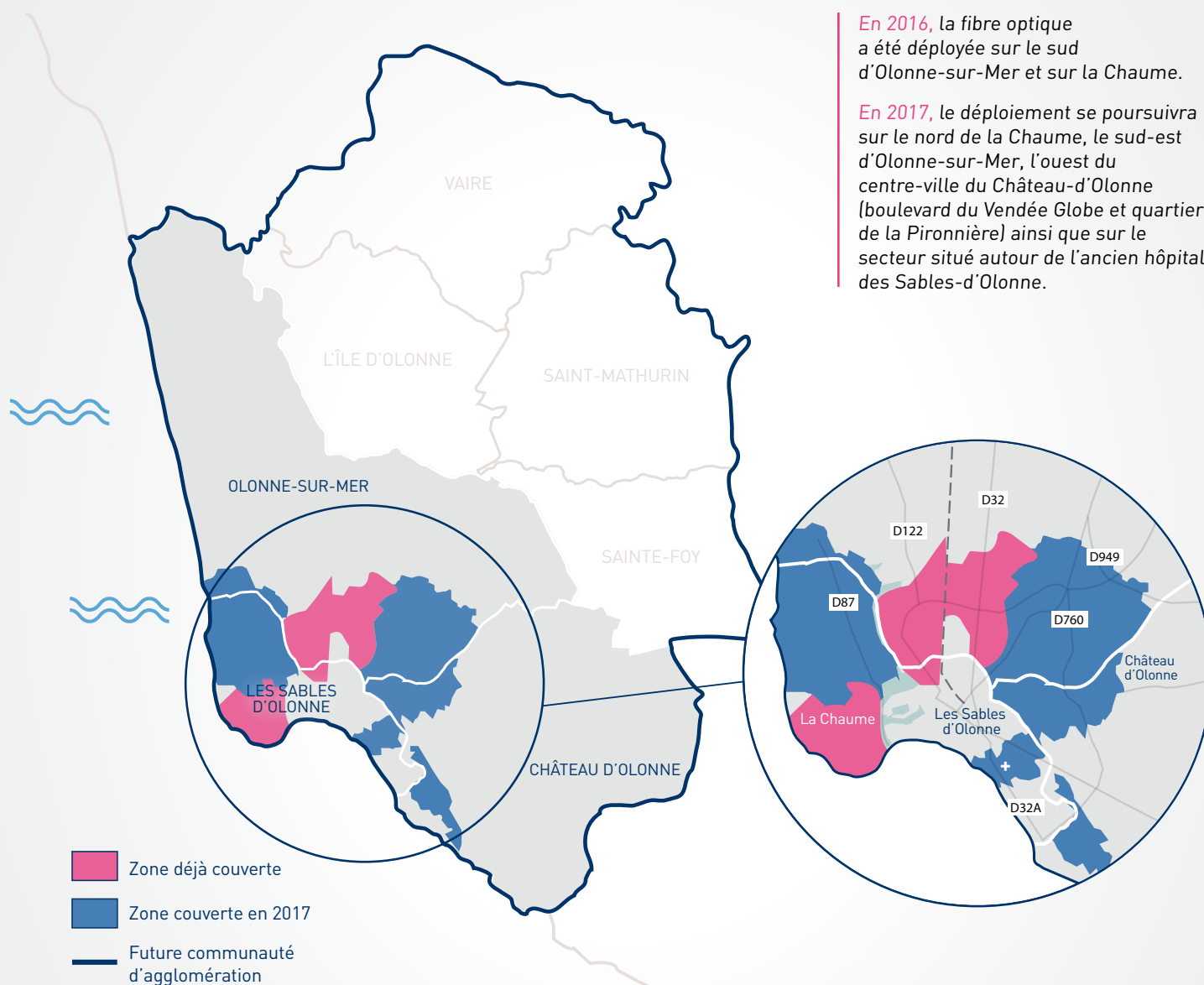


# FIBRE OPTIQUE

## Carte du déploiement 2017

En 2016, la fibre optique a été déployée sur le sud d'Olonne-sur-Mer et sur La Chaume.

En 2017, le déploiement se poursuivra sur le nord de la Chaume, le sud-est d'Olonne-sur-Mer, l'ouest du centre-ville du Château-d'Olonne (boulevard du Vendée Globe et quartier de la Pironnière) ainsi que sur le secteur situé autour de l'ancien hôpital des Sables-d'Olonne.



### RENSEIGNEMENTS

Un site recense les zones du Pays des Olonnes couvertes par la fibre optique :

<http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>

Orange répond également à toutes les questions :

[fibre.cco@orange.com](mailto:fibre.cco@orange.com)



Communauté de  
Communes des  
Olonnes

*L'Énergie océane aux Sables d'Olonne*

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES OLONNES**

3 avenue Carnot - BP 80391

85108 LES SABLES-D'OLONNE CEDEX

Tél : 02 51 23 84 40 - Fax : 02 51 32 02 87

[info@ccolonnes.fr](mailto:info@ccolonnes.fr)